

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X I I I <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Délégation aux droits des femmes et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

- Audition, ouverte à la presse, de Mme Michelle Bachelet, directrice exécutive d'ONU Femmes ..... 2

Mercredi

23 mars 2011

Séance de 14 heures

Compte rendu n° 17

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

**Présidence  
de Mme Marie-Jo  
Zimmermann,  
*Présidente***



**La Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes a procédé à l'audition de Mme Michelle Bachelet, directrice exécutive d'ONU Femmes.**

*La séance est ouverte à quatorze heures.*

**Mme la présidente Marie-Jo Zimmermann.** Madame la directrice exécutive, je n'imaginai pas vivre aussi rapidement ce moment privilégié lorsque, voilà trois semaines, accompagnant à New York Mme Roselyne Bachelot-Narquin, notre ministre des solidarités et de la cohésion sociale, je vous avais invitée surtout après avoir entendu les priorités que vous vouliez faire passer tant auprès du G20 que de notre Gouvernement à rencontrer la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale.

Pour nous, vous êtes certes l'ancienne présidente du Chili – du 11 mars 2006 au 11 mars 2010 – et une femme politique remarquable, mais surtout une femme d'engagement : en 2000, vous avez, en qualité de ministre de la santé, amélioré les soins de santé primaire et engagé une réforme de la santé que vous avez achevée une fois Présidente ; en 2002, en qualité cette fois de ministre de la défense, vous avez initié une politique d'égalité des chances, à l'armée et au sein de la police judiciaire ; puis, candidate à la Présidence de la République, vous avez promis un gouvernement paritaire ; et, de fait, le gouvernement que vous avez formé comportait dix femmes et dix hommes. Il est suffisamment rare qu'un homme ou une femme politique tienne ses promesses pour que nous vous en félicitions. Pour nous, femmes engagées en politique, votre exemple constitue une excellente leçon.

Directrice exécutive d'ONU Femmes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, vous avez, dès le 24 janvier, fixé les cinq priorités d'un plan d'action sur cent jours : renforcer l'influence et la participation des femmes dans la société ; mettre fin à la violence contre les femmes ; renforcer la protection et l'implication des femmes en matière de paix et de sécurité ; améliorer l'autonomisation économique des femmes ; placer les priorités en matière d'égalité des sexes au cœur de la planification, de la budgétisation et des statistiques nationales, locales et sectorielles.

Permettez-moi, avant de vous entendre dans ce cadre, de vous remercier à nouveau de l'honneur que vous faites à la Délégation aux droits des femmes en participant à cette réunion qui se tient en présence de Mme Roselyne Bachelot-Narquin, qui est à mes côtés pour vous entendre. Elle se bat, elle aussi, pour que les femmes occupent la place qui leur revient dans la société et pour que la mixité règne au sein de la gouvernance. J'espère que nous serons dignes du message que vous allez nous délivrer. (*Applaudissements.*)

**Mme Michelle Bachelet, directrice exécutive d'ONU Femmes.** Merci, madame la présidente.

C'est un honneur pour moi de pouvoir m'adresser à l'Assemblée nationale française et plus particulièrement à sa Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, en ma qualité de première directrice exécutive de l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

ONU Femmes doit contribuer à construire un monde où les hommes et les femmes ont des opportunités et des capacités égales et où les principes de l'égalité entre les hommes et les femmes sont inscrits au cœur des politiques de développement, de paix et de sécurité.

Notre objectif est de favoriser une approche nationale. Nous voulons aider les pays à renforcer leurs capacités afin de leur permettre d'élaborer des lois et des politiques prenant en compte la question du genre et de les accompagner dans la mise en place de stratégies efficaces visant à tenir les engagements nationaux pris en faveur de l'égalité des sexes.

Je suis déterminée à faire d'ONU Femmes un catalyseur du changement, source d'une énergie nouvelle, s'appuyant sur des idées et des valeurs durables, et rassemblant des hommes et des femmes de différents pays, sociétés et communautés dans un effort commun.

Pour atteindre cet objectif, ONU Femmes se focalisera, ainsi que vous l'avez mentionné, sur cinq domaines prioritaires, en fonction de la situation et de l'évolution de chaque pays.

Le premier renvoie à la question de l'autonomisation sans laquelle les femmes n'auront jamais des droits égaux à ceux des hommes. Voilà pourquoi nous insistons sur le thème de l'autonomisation économique, afin, par ce biais, de relever les autres défis auxquels elles sont confrontées dans le monde – je sors d'ailleurs d'une réunion avec le MEDEF, au cours de laquelle avons parlé de la parité entre les hommes et les femmes et de la place de ces dernières dans le secteur privé.

Reste que c'est dans le domaine politique où l'on enregistre le moins de progrès. On ne compte en moyenne que 19 % de femmes dans les parlements nationaux, les mieux placés étant ceux du Rwanda, avec 54 % de députées, de l'Afrique du Sud, avec 44 %, et du Népal, avec 34 % – contre 18,5 % en France, si je ne m'abuse. Quant aux chefs d'État et de gouvernement des 192 États membres des Nations unies, seuls 19 sont des femmes.

Celles-ci sont nombreuses au sein des organisations de base et à la tête de diverses communautés, mais elles occupent beaucoup moins de hautes fonctions dans les secteurs politique, syndical ou entrepreneurial. Renforcer leur participation dans ces organes à un haut niveau est donc l'une de nos priorités.

Pour autant, comme je l'ai déjà dit, sans autonomie économique, c'est-à-dire si les femmes restent dépendantes et ne sont pas en mesure de nourrir leur famille, elles auront du mal à obtenir des droits égaux. Aussi voulons-nous renforcer leur sécurité économique et leur autonomisation, qu'elles soient employées ou employeurs, sachant que, sur ce dernier point, il convient de renforcer la parité dans les postes à responsabilité des entreprises. À cet égard je tiens à féliciter votre Assemblée qui a adopté, au mois de janvier dernier, une loi fixant un certain pourcentage de représentation féminine dans les conseils d'administration. Il y a cinq ans, la Norvège, estimant que c'était le seul moyen d'y parvenir, a fixé ce pourcentage à 40 %. Aujourd'hui, non seulement les femmes ont, au sein des conseils d'administration de ce pays, un niveau d'éducation plus élevé que les hommes, mais elles sont très productives et les résultats sont là. Nous avons besoin de plus de parité.

Nombreux sont nos interlocuteurs qui s'interrogent sur le moyen d'être plus compétitifs et productifs. L'une des réponses tient à la diversité, à laquelle les femmes contribuent pour une part importante.

Après le renforcement de la participation et de l'autonomisation des femmes, la troisième priorité tend à mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et des filles dans l'ensemble du monde. La violence est en effet universelle. Je ne connais pas les chiffres en France, mais aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni, ils sont très parlants. La violence

ne constitue pas seulement une terrible violation des droits de l'Homme. Elle a également un coût économique. Selon une étude récente réalisée en Australie, ce coût – qui inclut, dans une acception très large, les soins de santé physique et psychique, les arrêts maladie, la prise en charge des enfants, etc. – serait de 13,6 milliards de dollars par an pour le pays. La violence n'est pas seulement un mal sur le plan de l'éthique et de la justice, mais elle a également des conséquences sur le plan économique, etc. Nous allons prendre des initiatives pour lutter contre cette violence.

Notre quatrième priorité est de faire en sorte que les femmes participent aux processus de paix et de sécurité. L'année dernière, nous avons célébré le dixième anniversaire de la résolution 1325 des Nations unies, afin que les femmes soient véritablement placées au cœur des processus de résolution des conflits. Nous avons en effet constaté que dans plus de 530 processus de paix engagés après 1990 – soit bien après la seconde guerre mondiale ! –, le mot « femmes » n'était mentionné que dans seize d'entre eux, tandis que les violences à l'encontre des femmes – en particulier sexuelles – comme moyen de terreur et comme arme de guerre, n'étaient prises en compte que dans huit seulement..

Si je mentionne cette question c'est parce que peu de progrès ont été accomplis dans la prise en considération des préoccupations des femmes après un conflit. Il faut s'assurer que celles qui ont été violées aient accès à la justice, qu'elles obtiennent une forme d'indemnisation et qu'il n'y ait pas d'impunité pour les violeurs. Il y a encore beaucoup de travail à réaliser, mais nous allons engager de nombreuses initiatives : mettre en place un groupe de femmes médiateurs de paix, mieux former les hommes médiateurs aux questions concernant les femmes, renforcer la présence de celles-ci au sein des forces de police dans les zones de conflits et de post-conflits, et définir un système de pré-alerte afin de prévenir la violence sexuelle à l'égard des femmes. Nous collaborons bien sûr avec Alain Le Roy, ancien diplomate français, chef du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, sur le développement de modèles afin que les forces de maintien de la paix pré-positionnées puissent identifier et prévenir la violence sexuelle.

Il y a beaucoup à faire : j'ai même l'impression qu'en matière de violences - même si l'on avance un peu – on perd la bataille tant il y a d'exemples de violences où ni les femmes, ni les races, ni les ethnies, ni les classes sociales ne sont respectées. Nous devons donc avoir des idées novatrices et inclure davantage d'hommes et de garçons dans cette bataille.

Pourquoi les femmes ne sont-elles pas autour de la table des processus de paix ? Parce que ceux qui y siègent sont ceux qui ont les armes et le pouvoir politique, ce que les femmes n'ont généralement pas. Dans l'armée maoïste, 40 % des soldats étaient des femmes, ce qui fait qu'après le conflit leur voix a été entendue : un quota a été établi par la loi et aujourd'hui elles ont 33 ou 34 % des sièges au sein du Parlement. À cet égard, seuls 28 pays ont réussi à atteindre l'objectif de Beijing, à savoir plus de 30 % de femmes au sein des parlements, seuil critique au-dessous duquel la différence ne se fait pas. Et parmi ces pays, cinq seulement l'ont fait sans l'aide d'une loi, d'un quota – d'une politique de discrimination positive.

La cinquième priorité est de renforcer l'égalité des sexes au niveau national. Nous devons travailler non seulement avec les gouvernements, mais également avec des partenaires nationaux – tels que les associations de femmes – afin qu'ils aient la capacité d'identifier les problèmes, les priorités et faire en sorte que ce travail se traduise dans les plans d'actions nationaux et dans les budgets. Souvent en effet, les organisations de femmes sont trop faibles sur le plan politique et financier pour se faire entendre. Il nous faut donc encourager

l'inscription de l'égalité des sexes au cœur des budgets nationaux, sinon les actions nécessaires en resteront au stade des bonnes intentions.

Dans tous les domaines, les hommes et les garçons doivent lutter pour les droits des femmes, lesquelles doivent avoir une place pleine et entière dans tous les processus de décision qui ont des conséquences sur leur vie. Je reviens à peine du Caire, où j'ai rejoint la délégation du Secrétaire général des Nations unies, et je tiens à souligner la détermination des femmes égyptiennes à jouer, à côté des hommes – elles l'ont montré notamment sur la place Tahrir – un rôle dans le mouvement pour le changement et la revitalisation de la vie politique, économique et sociale de leur pays. Dans mes rencontres avec les jeunes femmes de la génération Facebook, comme l'on dit, celles-ci envoyaient, au fur et à mesure que je parlais, des messages sur les réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter. C'était intéressant car c'est comme cela qu'elles ont fait avancer la révolution et contribué au soulèvement, inorganisé, de tous ces jeunes qui veulent du changement en raison du haut niveau du chômage, de l'inflation ou encore de la pauvreté.

Aujourd'hui, leurs préoccupations ne sont prises en compte nulle part. Ainsi, lorsqu'elles s'adressent aux partis politiques, ces derniers leur demandent d'être responsables et patientes, car la situation, encore trop instable, exige d'attendre une meilleure opportunité pour parler des droits des femmes. Ce que je leur dis, au contraire, c'est de ne rien abandonner. En effet, dans tous les pays où on leur a demandé d'être raisonnables, elles attendent toujours, dix, quinze ou vingt ans plus tard. Certes, elles ne peuvent pas demander l'impossible, mais au moins insister sur des points importants. Et tout ce que pourront faire à cet égard les parlementaires français pour les aider sera très utile.

Des élections sont prévues dans six mois en Égypte. Les seuls partis véritablement organisés sont ceux du président Moubarak et des Frères musulmans. Les autres partis sont très faibles et inorganisés, et la question des femmes n'est pas prioritaire pour eux. Or celles-ci ne souhaitent pas perdre le bénéfice de tous les progrès qui ont été réalisés jusqu'à présent. Aussi ont-elles besoin de tous les supports possibles.

Elles nous disent qu'elles souhaiteraient faire davantage, mais qu'elles manquent d'expérience politique pour s'organiser. Nous ferons de notre mieux pour les aider. Nous allons soutenir leurs efforts, afin de renforcer leur participation dans tous les secteurs, public et privé, et montrer les avantages que cela peut représenter pour l'ensemble de la société.

Bien sûr, le succès dépend de plusieurs facteurs, y compris de la culture politique du pays et de son système électoral. ONU Femmes a observé qu'un facteur essentiel de progrès est la mise en place d'un quota pour les femmes, qu'il s'agisse des listes de candidats ou des sièges dans les organes élus. C'est, en fait, le dénominateur commun qui caractérise les 28 pays dont je parlais qui ont atteint le seuil de référence de 30 % ou plus de femmes au sein de leurs parlements nationaux. Dans cet esprit, l'adoption de certaines formes de mesures spéciales temporaires est soutenue à la fois par la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et par le Programme d'action de Beijing, en tant que mécanisme efficace pour augmenter l'influence des femmes.

Je voudrais conclure en félicitant la France et cette Assemblée pour avoir joué un rôle de précurseur en ayant adopté une loi sur l'égal accès des femmes et des hommes à toutes les élections nationales et locales. (*Applaudissements.*)

**Mme la présidente Marie-Jo Zimmermann.** Je vais d'abord donner la parole à Mme Danielle Bousquet, vice-présidente de la DDF, qui, dans le cadre du G20, travaille en étroite collaboration avec la Ministre, Mme Roselyne Bachelot-Narquin, et les parlementaires pour renforcer la place des femmes dans nos sociétés et leur apport au développement, et qui, comme vous, porte le message de l'égalité des femmes.

**Mme Danielle Bousquet.** Madame la directrice exécutive, votre présence nous honore – et je remercie notre présidente d'avoir permis cette rencontre.

Nous avons entendu hier que vous souhaitiez inscrire à l'agenda du G20 la question de la protection sociale qui, dans les pays pauvres et dans les pays en développement, concerne au premier chef les femmes. C'est pourquoi je renouvelle l'invitation que j'ai envoyée à votre bureau de New York concernant le Sommet des parlementaires des pays du G8/G20, qui se tiendra à l'Assemblée nationale les 16 et 17 mai prochains et auquel la ministre, Mme Roselyne Bachelot-Narquin, a accepté de participer.

Ce sommet, qui est bien évidemment ouvert à chacune et à chacun de nos collègues, mettra l'accent sur la question des adolescentes et sur les enjeux de population dans les pays en développement. En effet, ces derniers sont aujourd'hui confrontés à deux défis majeurs : la croissance économique et la croissance démographique.

Pour transformer ces défis en opportunités, il est impératif de donner la priorité aux politiques en direction de la jeunesse, et tout particulièrement des jeunes filles. Celles-ci sont aujourd'hui laissées pour compte dans toutes les politiques d'aide au développement. Il est indispensable de garantir leurs droits.

Ce sommet est organisé par un groupe de parlementaires français dont un grand nombre se trouve dans cette assistance, et par quelques collègues français du Parlement européen. Nous serions très heureux que vous puissiez l'honorer de votre présence.

**Mme Catherine Coutelle.** Madame Bachelet, nous sommes en effet très honorés de vous recevoir. Tout le monde vous connaît et vous admire. Votre parcours est exceptionnel, et vous êtes exemplaire.

Il ressort de vos propos et de l'interview que vous avez donnée hier au journal *Le Monde* que vous comptez utiliser des arguments économiques pour mener à bien vos objectifs, qu'il s'agisse de lutter contre les violences faites aux femmes ou de la mise en place d'une protection sociale. Pensez-vous que la grande cause que nous défendons tous, à savoir l'égalité entre les hommes et les femmes, sera ainsi mieux servie ? Est-ce votre place à l'ONU qui vous permet de penser que c'est le meilleur moyen de gagner cette cause ? Nous vous souhaitons en tout cas beaucoup de succès.

**Mme la présidente Marie-Jo Zimmermann.** Je passe la parole à M. Guy Geoffroy, un éminent parlementaire qui a accompli, au niveau national, un travail extraordinaire pour lutter contre les violences faites aux femmes. Notre collègue a non seulement participé à l'élaboration des lois en matière de droits des femmes, mais il s'est préoccupé d'en suivre l'application et d'en corriger les lacunes. On ne peut que lui rendre hommage.

**M. Guy Geoffroy.** Je voulais, à mon tour, madame la directrice exécutive, vous remercier d'avoir répondu à notre invitation, au lendemain d'un débat ici, à l'Assemblée

nationale, qui nous a permis de faire valoir notre point de vue sur les cinq priorités que vous avez évoquées.

Je voulais reprendre, sans y consacrer trop de temps, la question déjà abordée par Mme Marie-Jo Zimmermann tout à l'heure, et par Mme Bachelot-Narquin hier en conclusion de notre débat sur la proposition de résolution relative à l'égalité entre les femmes et les hommes en 2011 : on ne peut pas situer la problématique des violences de genre, et donc des violences faites aux femmes, en dehors de la grande question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Pour autant, il serait vain de combattre sur tous les fronts de l'égalité entre les hommes et les femmes sans avoir traité avec détermination, voire avec acharnement, la question des violences faites aux femmes. Enfin, si nous voulons aborder ces questions à l'échelle planétaire, il nous faudra aussi prendre en compte l'identité, l'histoire et la culture de chacun des pays concernés.

Je tiens par ailleurs à témoigner auprès de vous de la très grande qualité du travail que mène depuis quelques années, le Parlement français sur ces questions. À l'unanimité, il a voté deux très belles lois de prévention et d'accompagnement des femmes victimes de violences. Nous souhaiterions que ces lois qui, sans être parmi les plus performantes en la matière, ne sont pas parmi les plus anodines, puissent contribuer à votre travail. Nous serions heureux de porter, partout où vous pourriez le souhaiter, notre message.

Le Parlement français considère que ce n'est qu'à partir du moment où l'on aura pris conscience de la situation et où l'on aura adopté toutes les mesures susceptibles de gagner le combat contre les violences faites aux femmes que l'on pourra bâtir en faveur des femmes toutes les politiques qui en découlent. Il est temps, et vous y contribuerez en raison de ce que vous êtes et de ce que vous représentez, d'accélérer l'histoire pour qu'à l'aube de ce nouveau millénaire, on puisse enfin tourner la page des violences faites aux femmes. Ces violences, considérées comme naturelles depuis des siècles par les sociétés, ont fait que les femmes n'ont jamais pu trouver la place qui est la leur : une place égale à celle des hommes.

**Mme Claude Greff.** Madame Bachelet, je suis également très heureuse de pouvoir aujourd'hui échanger avec vous au sein de l'Assemblée nationale où les femmes sont en effet représentées – bien qu'insuffisamment. Je ne reprendrai pas les propos de mon collègue Guy Geoffroy, auxquels je souscris. J'aborderai deux autres points.

Premièrement, nous nous rendons bien compte que les femmes ont du mal à percer dans nos sociétés. Nous en connaissons les raisons. Pour autant, j'ai le sentiment qu'aucun pays n'accentue son travail sur l'éducation de nos filles : santé, éducation scolaire ou professionnelle, implication dans la société. Or je suis persuadée que c'est le seul moyen de résoudre le problème.

Deuxièmement, l'égalité entre les hommes et les femmes passe aussi par les hommes. Il serait important de créer une Délégation des hommes, de façon à les sensibiliser aux difficultés rencontrées par les femmes. En conclusion, l'éducation des hommes doit être l'une de vos priorités.

**Mme la présidente Marie-Jo Zimmermann.** Le président de l'Assemblée nationale, M. Bernard Accoyer, vient de nous rejoindre pour partager avec nous ce moment privilégié. Je l'en remercie.

**M. Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale.** Madame la directrice exécutive, c'est à mon tour de vous dire tout le plaisir et l'honneur que j'ai à vous retrouver ici, dans notre Assemblée, après vous avoir accueillie très officiellement voilà un petit moins de deux ans pour une réception qui tournait autour des mêmes priorités que celles qui nous rassemblent aujourd'hui.

Je vous prie de bien vouloir excuser la brièveté de ma présence, mais j'espère que vous reviendrez vite, peut-être dans le cadre de cette Délégation aux droits des hommes que Mme Greff appelle de ses vœux et dont la constitution signifierait que les femmes disposent de tous les droits auxquels elles ont naturellement vocation. (*Applaudissements.*)

**Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des solidarités et de la cohésion sociale.** Au nom du Gouvernement, je tiens également à vous saluer, madame la directrice exécutive.

Il y a plusieurs femmes en vous : une combattante de la liberté et de la démocratie, une figure emblématique d'un combat que vous avez gagné ; mais aussi une militante de la parité, laquelle ne doit pas se concevoir seulement comme une mesure de justice, mais aussi comme un outil de développement.

Il n'y a pas de développement économique sans progrès social. Vous avez cité l'exemple des violences faites aux femmes. Dans notre pays, le coût consolidé en comptabilité nationale des violences faites aux femmes est de 2,5 milliards par an. Se battre pour la parité et l'égalité est vraiment une condition première du développement et du progrès, et j'attends beaucoup des travaux qui vont être menés par Guy Geoffroy et Danielle Bousquet sur cette forme ultime de violences faites aux femmes qu'est la prostitution.

Madame, vous êtes venue ici à Paris pour promouvoir l'assurance maladie universelle. C'est un combat que je mène depuis quelques dizaines d'années. Ces travaux, coordonnés par le Bureau international du travail, sont particulièrement utiles : la surmortalité des femmes dans les pays en voie de développement est en effet directement liée aux insuffisances du système de santé et, en particulier, des soins primaires, au moment de la grossesse, de l'accouchement, de la petite enfance, mais aussi tout au long de leur vie dans la mesure où les femmes sont moins prises en compte que les hommes dans leurs besoins de santé.

Sur tous ces sujets, sur tous ces combats que vous avez menés, nous nous retrouvons complètement.

Je n'oublie pas le rendez-vous que nous avons eu avec vous, Valérie Rosso-Debord, Marie-Jo Zimmermann et moi-même, à New York. J'espère vous revoir à Paris dans deux mois pour vous entendre souligner, comme j'en ai fait la remarque au Président de la République, à quel point il est important que la question du genre soit intégrée au débat.

Je terminerai sur la participation des femmes aux processus démocratiques et aux mouvements de libération qui sont en train d'éclorre partout dans le monde. Il ne faut pas seulement que nous soyons les artisanes de ces mouvements, il faut aussi que nous en récupérions les fruits. Fille de deux Résistants, je sais que si on a été obligé de donner le droit de vote aux femmes en 1944, c'est en partie parce qu'elles avaient combattu dans les maquis aux côtés des hommes, et qu'elles avaient ainsi acquis de haute lutte leurs droits démocratiques. Il ne faut pas que ces droits soient retirés aux combattantes de la Liberté qui

prennent aujourd'hui tous les risques au sien des mouvements de libération. Mais je sais, chère Michelle Bachelet, que vous êtes à leurs côtés. Merci. (*Applaudissements.*)

**Mme Nicole Ameline.** Après avoir à mon tour remercié notre présidente pour cette rencontre, je tiens, madame la directrice exécutive, à saluer à la fois votre remarque relative à la dynamique que représentent les femmes dans ce contexte de sortie de crise mondiale, et l'exemple que vous avez vous-même donné en Amérique latine, un continent aujourd'hui en plein développement.

En ma qualité d'experte élue du comité CEDAW, dont vous avez rencontré la présidente, Mme Pimentel, il y a peu de temps – nous espérons d'ailleurs vous voir à New York lors de notre prochaine session –, je souhaite vous faire part de deux sujets qui nous préoccupent particulièrement.

D'abord, celui des femmes victimes de violences dans les conflits, notamment en Côte d'Ivoire et au Congo. Il est inadmissible de laisser s'y commettre des crimes contre l'humanité. L'Europe a une responsabilité en ce domaine. La France vient de publier son plan « Femmes et conflits ». Il est excellemment pensé et il faut que nous le diffusions d'une manière très systématique. Au-delà, il faudrait promouvoir la convention CEDAW dans ces pays pour que ces femmes puissent bénéficier d'une réparation qui passe par le procès et, surtout, par une logique d'associations.

Ensuite, le trafic d'êtres humains dans le monde. Il existe aujourd'hui un marché qui dépasse de très loin celui de la drogue et des armes, un esclavage moderne à l'échelle de continents entiers. Il faudrait faire de ce trafic un crime contre l'humanité.

**Mme Martine Billard.** Madame Bachelet, je tiens moi aussi à souligner l'importance, pour toutes les femmes du monde, de votre présence à la direction d'ONU Femmes : non seulement vous vous êtes battue pour la parité, mais vous l'avez mise en œuvre.

On ne gagnera la bataille pour l'égalité, qui est une valeur universelle, qu'en sortant les femmes de leur « néant ». Par exemple, la publication de statistiques fondées sur le genre permettrait de faire sortir les femmes de l'anonymat, de montrer les conséquences économiques et sociales que peuvent avoir certaines politiques sur les femmes et, à terme, d'inciter à l'adoption de politiques ciblées.

Je terminerai mon propos en soutenant la demande de criminalisation des réseaux de prostitution internationale, qui touchent particulièrement les femmes, surtout avec l'aggravation des conflits armés un peu partout dans le monde.

**M. Jean-Luc Pérat.** Madame Bachelet, votre responsabilité est impressionnante. Mais votre parcours montre que vous saurez vous faire l'ambassadrice de la cause des femmes et de leur place dans la société. Pour gagner cette cause, l'éducation me semble particulièrement importante. Car c'est par elle que passe l'émancipation des jeunes femmes, quel que soit le pays où elles vivent.

On a déploré la faiblesse de la représentation des femmes en politique. Mais c'est aussi le cas dans les entreprises, malgré les résultats qu'obtiennent les femmes au cours de leurs études. Les hommes peuvent contribuer à faire en sorte qu'elles prennent toute la place qu'elles méritent dans la société.

**Mme Monique Boulestin.** Merci, madame Bachelet, d'honorer cette Assemblée de votre présence.

Vous avez rappelé le rôle déterminant que peuvent prendre les femmes dans le processus de résolution des conflits qui ont éclaté un peu partout dans le monde, ainsi que le fort taux de représentation féminine dans les instances politiques du Rwanda – pays de triste mémoire par ailleurs. Nous vous accompagnerons naturellement dans votre détermination car les femmes doivent devenir de véritables médiateurs de paix. Mais nous vous demandons surtout, madame, de ne pas les abandonner une fois la paix rétablie, pour qu'elles puissent poursuivre le combat politique qui est le leur. Elles se battent pour que ces pays recouvrent leur liberté, mais elles n'ont pas à être dépossédées des fruits de leurs efforts.

**Mme Michelle Bachelet.** Merci à vous tous de vos remarques et de votre engagement pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes.

J'ai évoqué les cinq priorités d'ONU Femmes. Mais il y a de nombreux autres domaines qui concernent les femmes, sur lesquels d'autres organisations travaillent. Par exemple, je n'ai pas parlé de la santé, notamment du VIH : c'est une tragédie et nous allons nouer des partenariats avec d'autres agences comme le PNUD ou l'UNFPA pour intervenir dans ce domaine. Médecin de formation, j'y suis intéressée au premier chef. Seulement, notre organisation ne peut pas tout faire.

Je n'ai pas mentionné de façon spécifique l'éducation – bien qu'elle soit selon nous essentielle –, car l'Unesco est le leader en la matière. Irina Bokova, sa directrice générale, essaiera de lancer bientôt un programme spécial pour l'éducation des jeunes filles, dont nous savons toute l'importance : lorsque les jeunes filles continuent à aller à l'école, cela leur garantit un avenir meilleur – il y a moins de mariages et de grossesses précoces, moins de viols et le taux d'infection par le VIH est plus faible. Nous travaillons en partenariat avec l'Unicef, l'UNFPA, l'UNA et nous continuerons de le faire sur des plans pilote concrets au Liberia et dans différents pays d'Afrique, car nous savons que la jeunesse va jouer un rôle crucial et que l'éducation des jeunes est à la base de tout.

Les parlementaires peuvent, de leur côté, créer des parlements de jeunes, comme nous l'avons fait au Chili et vous-même probablement ici. C'est le moyen, pour les filles et les garçons d'apprendre à débattre, à partager et à défendre leurs idées – de nombreux pays ont également mis en place des sortes de parlements au sein des écoles.

Nous apportons notre soutien à de nombreuses associations dans le monde de défense des droits des femmes. Nous allons également nouer des alliances avec la société civile, car c'est au niveau du terrain que l'on peut travailler avec les jeunes filles.

Pour moi – c'est un propos que j'espère ne pas avoir à regretter ! –, les droits de l'Homme sont une question essentielle, et je fais mien le slogan de Beijing, « les droits des femmes sont des droits de l'Homme ». Je crois à la justice sociale, à l'égalité, à la parité. Cela dit, je sais par expérience politique que les personnes qui prennent des décisions ne les prennent pas souvent à la lumière des droits de l'Homme.

Quand on parle de points spécifiques comme le manque de liberté ou la torture, le lien avec les droits de l'Homme est très clair. Il l'est moins lorsqu'il faut définir la part du budget qui sera consacrée aux femmes, à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la garde

d'enfants pour que les femmes puissent aller travailler ou encore à la poursuite de l'éducation des jeunes filles qui ont eu des enfants.

Le concept des droits de l'Homme n'étant pas suffisant pour la plupart des décideurs politiques, il faut donc, de façon purement réaliste, trouver en faveur des femmes des arguments politiques, économiques et sociaux suffisants pour convaincre les gouvernements et les parlements de progresser. Nous parlons en effet depuis si longtemps des droits de l'Homme et nous avons si peu avancé qu'il faut trouver un argument plus pertinent. Je travaille à cet égard au sein du système des Nations unies, mais aussi avec les universités où je m'intéresse à ce qui a été fait en termes de recherche.

Les preuves ne manquent pas de l'importance des femmes pour un pays ou une société tant les études prouvent que l'on sous-exploite le potentiel des femmes. Selon certains économistes, l'énergie féminine – en termes économiques, intellectuels, etc. – est probablement l'une des plus importantes ressources inexploitées de l'humanité ! Il est donc très important, non seulement pour les femmes, mais aussi pour les hommes et pour l'ensemble de la société, de défendre cet argument.

Nous travaillons aussi avec des hommes et des jeunes gens, comme vous l'avez suggéré. Dans de nombreux pays, ils participent aux projets spécifiques que nous avons mis en place en matière de violences faites aux femmes, mais également sur d'autres sujets. De mon côté, je viens de nommer les deux assistants au secrétaire général, qui vont m'aider au sein d'ONU Femmes : un homme et une femme. Certains n'ont pas compris que je m'appuie ainsi sur la parité. Bien sûr les femmes vont se battre pour les femmes, car c'est naturel – même si j'en ai vu ne pas le faire –, mais il faut que les hommes eux aussi se battent pour les femmes, sachant qu'un « code masculin » peut parfois aider à mieux faire passer les arguments auprès de certains.

Je m'intéresserai bien sûr à ce qui a été fait en France. Certes, aucune loi n'est parfaite, mais votre législation constitue certainement une excellente base à étudier. Le problème est que si dans le monde 132 pays ont voté des lois en faveur des femmes, le fossé avec la réalité est immense. En effet, si la loi représente une opportunité, on ne sait pas toujours si tout le monde est derrière. Dans certains pays, par exemple, les violences faites aux femmes sont un crime. Mais si les criminels passent en justice, ils sont libérés par les juges. La loi est donc nécessaire, mais il faut aussi, en l'occurrence, faire en sorte que les juges soient sensibles à la question des violences faites aux femmes.

En République démocratique du Congo, en 2003, des agricultrices qui se rendaient au marché pour vendre leurs produits ont été violées. Les violeurs ont été identifiés et envoyés en prison, mais ils se sont échappés au bout de quelques années et personne ne les a rattrapés. Les femmes ont effectivement eu droit à être représentées en justice, mais elles n'ont pas reçu de réparation. Lorsque nous leur avons demandé ce qu'elles voulaient, elles ont répondu qu'elles aimeraient avoir un bateau afin de pouvoir se rendre au marché par la voie fluviale sans risquer de se faire attaquer et violer. Nous leur en avons donné un il y a quelques mois, et elles étaient ravies. Nous avons également étudié comment elles pourraient stocker leurs produits afin d'être en mesure de négocier de meilleurs prix sur le marché car, sans cela, elles ne sortiront pas de la pauvreté et resteront dépendantes.

Je tiens à vous livrer le témoignage extraordinaire d'une femme de Côte d'Ivoire violée par un gang militaire : la seule réparation qu'elle a souhaitée lors de son audience publique devant le commissaire aux droits de l'Homme c'était non pas de l'argent, mais que

tout le monde comprenne bien que le viol n'était pas « son » problème, mais « notre » problème. À cet égard, si, après les conflits, les pays ont fait beaucoup de bonnes choses, le problème du viol persiste. J'étais au Libéria le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Là-bas, le crime le plus terrible c'est le viol non pas des femmes, mais des enfants, des petites filles.

Un ami d'Afrique du Sud m'a fait par ailleurs remarquer que si l'on avait fait de grandes choses, on ne s'était jamais penché sur la réhabilitation psychologique : jamais on n'avait essayé de voir ce qu'il advenait de quelqu'un qui avait utilisé le viol comme arme de guerre. Même après que les armes ont été déposées, le traumatisme demeure chez les soldats – notamment chez les plus jeunes – et, plus généralement, au sein de la société. Voilà pourquoi il faut avoir une approche très large de la question des violences sexuelles pour pouvoir en aborder tous les aspects. Nous travaillons pour faire avancer les choses en ce domaine avec Margaret Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la violence sexuelle dans les conflits armés – elle dispose d'une petite équipe et, comme je l'ai fait remarquer, c'est nous qui lui donnons l'infanterie.

Dans le monde entier, on fait de beaux discours et de bonnes lois pour défendre les femmes, mais le vrai problème reste donc leur mise en application. Il faut continuer à travailler sur la loi, mais la question est de savoir comment on peut aider les gouvernements à la mettre en œuvre – faut-il par exemple souligner que la traite des êtres humains concerne, à 70 %, des femmes ?

Bien sûr, il faut aussi la parité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines – je vous ai dit que j'y avais veillé dans mon cabinet. Mais vous pourrez avoir toutes les lois que vous voudrez, le symbole reste important. Certaines femmes, en servant de modèles à d'autres, peuvent y contribuer, car c'est le moyen d'aller à l'encontre des préjugés. Je citerai à cet égard l'exemple de la présidente finlandaise. Celle-ci m'a raconté, il y a deux ans, que dans une école maternelle où elle s'était rendue, un petit garçon à qui elle avait demandé si, plus tard, il voulait devenir Président de la République, lui avait répondu par la négative « parce qu'en Finlande un homme ne pouvait pas devenir Président de la République » : à cinq ans, il n'avait connu qu'« une Présidente » de la République. Il est donc important de placer des femmes à des postes à responsabilité politique. Cela montre que les femmes peuvent faire des choses. Moi-même, si je n'avais pas été ministre de la défense, mais seulement ministre de la santé, je n'aurais jamais pu être Présidente de la République – il s'avère d'ailleurs que lors des primaires auxquelles j'ai participé au sein de la *Concertation*, nous étions deux candidates, l'une qui avait été la première ministre des affaires étrangères de l'histoire du Chili, Soledad Alvear, et l'autre, la première femme ministre de la défense en Amérique du Sud.

Pour arriver à plus d'égalité, il faut que les femmes aient des postes à responsabilité, ce qui est important tant concrètement que symboliquement.

L'éducation, enfin, est absolument cruciale. Nous allons travailler avec l'Unesco et les autres agences des Nations unies sur la question de la parité dans les entreprises. Mais reste à savoir comment susciter le changement. Le Forum économique mondial, McKinsey et bien d'autres agences ont publié des rapports – pour lesquels des sommes folles sont dépensées – établissant que les femmes jouaient un rôle essentiel dans l'économie. La Banque mondiale en prépare sur la protection sociale et sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Son slogan est que « l'égalité entre les hommes et les femmes est une politique économique intelligente ». Pourtant, la situation évolue très peu.

Dans l'histoire du monde, les femmes n'ont probablement jamais reçu gratuitement des droits et des chances égaux. Même si la situation évolue lentement, on ne peut pas continuer à accepter que, chaque année dans le monde, 350 000 femmes meurent en couches, que tant d'enfants meurent ou qu'en Afrique, le sida ait le visage d'une femme. Il y a tant de questions urgentes !

Je sais que la tâche est immense, que les attentes des femmes le sont tout autant, et qu'on attend beaucoup de moi parce que j'ai été Présidente de la République. Bien sûr, les progrès ne sont pas aussi rapides que je souhaiterais, mais tout ce que je peux vous dire, c'est que je ferai de mon mieux, afin de faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes. Je sais aussi que je ne pourrai pas faire cela toute seule. J'aurai besoin du soutien des Parlements, des femmes et des hommes, afin que nous puissions travailler de concert. Comme nous l'avons dit lors du lancement d'ONU Femmes, nous sommes tous et toutes ONU Femmes ! (*Applaudissements.*)

**Mme la présidente Marie-Jo Zimmermann.** Merci beaucoup, madame la directrice exécutive, de ce moment privilégié que vous nous avez fait partager. Sachez qu'au Parlement français, nous serons un maillon de la longue chaîne de solidarité que vous appelez de vos vœux. Je souhaite vous revoir en France au mois de mai, car nous avons besoin d'entendre vos messages si importants. (*Applaudissements*)

*La séance est levée à quinze heures quinze.*